



PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

CENTRE RURAL

CAZAVILLE

SOURCE: LOI SUR LA PROTECTION
DU TERRITOIRE ET DES
ACTIVITÉS AGRICOLES
Décret 1989

LIMITE DU PÉRIMÈTRE ————
LIMITE MUNICIPALE - - - - -
ESPACE DISPONIBLE
AU DEVELOPPEMENT

MUNICIPALITÉ: SAINT-ANICET

ECHELLE 1 : 20 000

DATE 99-08-23

FIGURE 4-6